

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 320.36.20

C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 311 CHILI: UN EVEQUE INTERPELLÉ PAR LA POLICE

Un événement révélateur de l'ambiance régnant au Chili

C'EST ARRIVÉ LE 1er MAI

Devant les nombreuses questions et pour éviter les fausses interprétations, je transmets cette information à mes frères de la Zone ouest.

Le 1er mai, je suis allé porter des médicaments à une personne détenu dans une maison particulière occupée par deux agents de la DINA. Au moment où je m'en allais, un homme me déclara: "Vous êtes arrêté" et aussitôt, en réponse à ma question, me montra sa carte de la DINA.

Je lui fis savoir que j'étais évêque. Il demanda alors des instructions par téléphone. Un agent répondit et me demanda le nom de la personne qui m'avait donné les médicaments. Je refusai de lui répondre.

Quelques heures plus tard arriva un chef qui me déclara qu'il ne s'identifierait pas ni non plus ne me dirait à quel service appartenaient les occupants de la maison. Je répliquai que je savais déjà qu'il s'agissait de la DINA.

Il me demanda alors des renseignements sur ma personne et quand il me posa des questions autres, je refusai de continuer à répondre.

Quand je lui demandai de me montrer le mandat d'arrêt, il me répondit: "Vous n'êtes pas détenu... vous êtes retenu". Puis il ajouta: "Puisque vous ne voulez pas collaborer à la lutte contre le communisme qui s'en prend au Chili et à l'Eglise, vous pouvez partir."

Dehors, un photographe me poursuivit un moment en me prenant plusieurs fois en photo.

Les gens du voisinage qui assistaient à la scène restaient le visage fermé et détournaient le regard quand je passais devant leur porte.

Un agent de la DINA me suivit sur plusieurs rues et se montra très gêné quand je m'approchai pour lui demander si c'était moi qu'il cherchait.

Les personnes détenues dans la maison étaient calmes. Elles n'avaient subi aucune contrainte. Un climat de tranquillité était entretenu pour ne pas éveiller les soupçons des voisins et des personnes qui venaient là en toute confiance.

1) Le commandement de l'Amour nous ordonne de pardonner; je le fais de tout coeur pour ceux qui m'ont causé des ennuis. Mais je crois qu'au-delà du cas personnel, nous devons manifester notre souffrance et notre protestation devant le manque de respect des personnes qui sont privées de liberté au mépris de toute loi et de tout droit.

2) Le fait ici relaté nous donne à penser qu'il est inutile de signaler les lieux de détention et d'exiger des ordres écrits s'il existe des gens qui ne respectent ni les uns ni les autres.

3) Pour ma part, j'ai informé de ce fait le président de la Cour suprême (le 4 mai) et le Ministre de la justice (le 5 mai), auxquels j'ai remis par écrit les données nécessaires leur permettant d'informer le Ministre de l'intérieur.

Santiago, le 12 mai 1976
Enrique Alvear Urrutia, évêque
vicaire de la Zone ouest

(Traduction DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 160F (avion: tarif spécial)
Directeur de publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse: n° 56249

D 311-1/1